

BONNE ANNÉE 2014 !



Nuit blanche 2013 – œuvre de Fujiko Nakaya

SOMMAIRE

P7

Economie sociale et solidaire
Présentation de l'accorderie du Grand Belleville

P11

Espaces verts
Bientôt un nouveau jardin rue du Chalet

P8

Dossier spécial
La place de la République en images

P13

Culture
Les Rencontres photographiques du 10^e

HANDICAP OU PAS CAP ?



Dans le cadre du mois « extra-ordinaire » qui vise à mettre en lumière les talents des personnes en situation de handicap, les centres d'animation du 10^e ont proposé de nombreuses activités dans les équipements sportifs municipaux, ici au gymnase Marie Paradis.



Isabelle Benoit était une femme exceptionnelle engagée depuis des années aux côtés de RESF dans le 10^e. Une cérémonie émouvante lui a rendu hommage le 18 octobre en Mairie, en présence de nombreuses personnes sans-papiers qu'elle avait soutenues.



Le 21 octobre, la Mairie du 10^e a accueilli une cérémonie de remise de la médaille de Justes parmi les Nations aux descendants des familles Cordeau et Landi, honorées à titre posthume pour avoir sauvé des Juifs pendant l'occupation nazie.



Le 15 novembre, le Conseil des Seniors a fêté son 5^e anniversaire dans la bonne humeur et la convivialité.



La Mairie du 10^e s'est vu décerner le label municipal QualiPARIS, attribué aux services municipaux qui s'engagent pour améliorer la qualité de service et d'accueil. Bravo à Yves Robert, directeur général des services de la Mairie, et à ses équipes !

LES INFOS DU 10^e

Directeur de la publication : Rémi Féraud.

Rédaction : Xavier Simonin.
Tél. : 01.53.72.10.00

Crédits photographiques :

Sylvie Dupic, Sophie Robichon/Mairie de Paris,
Marc Verhille/Mairie de Paris,
Jean-Baptiste Gurliat/Mairie de Paris,
Henri Garat/Mairie de Paris, Manelli Grisoni,
Maëlis Ronzon

Réalisation : Agence Bolivie.

Impression : Imprimerie Vincent.

Journal municipal trimestriel, imprimé
à 60 000 exemplaires sur papier recyclé.

Distribution : Adrexo



Le Musée de l'Eventail – Hervé Hoguet fête ses 20 ans. Jusqu'au 12 mars 2014, venez découvrir une riche sélection d'éventails de la Renaissance au XXI^e siècle. Ouvert le lundi, mardi et mercredi de 14 heures à 18 heures. 2 boulevard de Strasbourg, tél. 01 42 08 90 20. www.annehoguet.fr

Madame, Monsieur,

À quelques mois de la fin de la mandature, l'équipe municipale poursuit le travail engagé en 2008 et plusieurs projets aboutissent. Nous avons ouvert cet été une crèche de 33 berceaux au 27 rue du Château d'Eau et inauguré ces dernières semaines plusieurs immeubles de logements sociaux. A Barbès, le Louxor rencontre un grand succès depuis son ouverture, inscrivant la culture au cœur du quartier.

D'autres réalisations sont en cours et seront achevées dans les prochains mois : les travaux du jardin municipal de la rue du Chalet sont presque terminés. Il ouvrira au premier trimestre 2014. Sur le site de l'ancien hôpital Saint-Lazare, le chantier de la médiathèque avance à grands pas, pour une ouverture prévue après l'été prochain. Elle recevra le nom de la grande romancière française Françoise Sagan.

Quant au projet de salle de consommation de drogues à moindre risque, dont il a beaucoup été question dans les médias, il nécessitera, d'après l'avis du Conseil d'Etat, une modification de la loi. Je reste convaincu de la pertinence du projet pour le quartier de la gare du Nord, que fréquentent de nombreux toxicomanes très précarisés. La responsabilité d'avancer sur ce sujet incombe désormais au gouvernement et au Parlement.

Bertrand Delanoë l'a annoncé, le quartier de la gare du Nord bénéficiera prochainement de renforts policiers, sous la forme d'une brigade spécialisée de terrain, et je tiens à en remercier ici le ministre de l'Intérieur ainsi que le Préfet de Police. Cette décision, que je demande depuis plusieurs années, était nécessaire et permettra également d'améliorer la sécurité dans le reste de l'arrondissement en libérant des effectifs de police pour d'autres missions dans tout le 10^e.

En attendant de vous retrouver au cours des prochaines semaines, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2014.

Rémi Féraud
Maire du 10^e arrondissement



**Le Maire, Rémi Féraud, et les élus du 10^e,
invitent tous les habitants de l'arrondissement
à la cérémonie des vœux, le jeudi 16 janvier à 18h30,
dans la salle des fêtes de la mairie du 10^e,
72 rue du Faubourg Saint-Martin**

QUARTIER PARTAGÉ

AVEC MON VOISIN DE LA RUE, CHANGEONS DE REGARD

5 ASSOCIATIONS SE SONT RÉUNIES POUR IMAGINER UN PROJET DE SOLIDARITÉ INNOVANT ET EXEMPLAIRE DANS UN QUARTIER DU 10^e.

Vous habitez l'ouest du 10^e arrondissement, avec ses rues typiques : celles du Faubourg Poissonnière, de Chabrol, d'Hauteville et bien d'autres, son marché Saint-Quentin... Un quartier où nous côtoyons chaque jour au coin de nos rues des sans-abris qui survivent au jour le jour et qui pourtant sont nos voisins de quartier. Vous vous posez sans doute la même question que nous : que faire pour mon voisin de la rue ?

QUELLE ATTITUDE ADOPTER FACE À NOS VOISINS DE LA RUE ?

Nous pouvons leur montrer qu'ils existent par un bonjour, un sourire puis l'échange de quelques mots, puis peut-être en prenant un café avec eux. Mais notre approche ne peut être que progressive, de la même manière que leur descente dans la rue l'a été.

Surtout nous pouvons les associer à la vie du quartier. C'est l'objet du projet « Quartier Partagé » que nous vous proposons de vivre ensemble et avec eux, avec aussi d'autres voisins, souvent âgés, en proie à une autre forme de précarité : la grande solitude. Vous connaissez certainement dans votre propre immeuble une de ces personnes seules, sans le moindre contact qui vivent cruellement l'anonymat de la grande ville.

QUARTIER PARTAGÉ : DES MOMENTS DE FRATERNITÉ À VIVRE ENSEMBLE

Les associations du collectif « Quartier Partagé » sont toutes au contact de ces populations démunies ou en situation de précarité.

Certaines d'entre elles ont l'expérience des populations les plus précaires parce que leurs travail-

leurs sociaux les accompagnent au quotidien.

D'autres leur proposent des repas et des moments festifs où se retrouvent côte à côte dans des moments de convivialité partagée les habitants du quartier, qu'ils aient ou non un toit, qu'ils aient ou non une vie sociale.

Ces cinq associations ont décidé de s'unir pour proposer aux habitants de l'ouest de notre arrondissement un calendrier d'animations.

Habitants de ce quartier, vous êtes invités à venir participer à ces moments de convivialité et de fraternité.

Par votre présence vous assurerez la réussite de ces moments, vous contribuerez à bâtir un « quartier partagé ».

DE PETITS GESTES SOLIDAIRES POUR CONSTRUIRE UN « QUARTIER PARTAGÉ »

L'activité des associations de « Quartier Partagé » repose, pour beaucoup, sur la participation de bénévoles qui leur apportent une aide vitale par des petits gestes à la portée de chacun d'entre nous.

Vous pouvez vous aussi faire beaucoup pour la construction d'un véritable réseau de solidarité de quartier.

Par exemple : en donnant un coup de main pour préparer les tables d'un pique-nique, ou en participant à la décoration de la salle



Tournoi de pétanque «Avec du coeur ... et des carreaux» - juin 2013



Tournoi de foot du quartier Saint-Vincent de Paul - novembre 2012

d'un loto, ou encore en aidant à l'organisation d'un tournoi de foot.

Où si vous aimez chanter, dessiner, si vous pratiquez un instrument de musique en amateur, si vous faites de la photo, bref quels que soient vos goûts ou vos talents, vous trouverez votre place dans « Quartier Partagé » en prenant part à la réalisation des événements de notre calendrier.

Sans aucun autre engagement de votre part, vous pouvez contribuer par de petits « coups de main », par vos savoir-faire, par vos idées, à construire la grande famille de la solidarité et des joies partagées dans notre quartier.

Il vous suffit pour cela de nous contacter par téléphone ou par mail. L'un de nos animateurs vous joindra pour que vous puissiez, en fonction de vos souhaits, de vos goûts et de vos disponibilités, faire vivre avec nous un « quartier partagé ».

Les membres du projet Quartier partagé : Compagnons de Saint-Vincent-de-Paul, Aux Captifs la Libération, Le Paris des faubourgs, Maison Helder Camara, Maison des jeunes Saint-Vincent-de-Paul.

quartierpartage@gmail.com

Tél. : 06 30 67 63 33

Retrouvez le calendrier des prochaines manifestations sur : www.quartierpartage.blogspot.fr





DIX SUR DIX 2013

DES ACTEURS LOCAUX MOBILISÉS À LA RENCONTRE DES HABITANTS

Comme chaque année, les bénévoles des associations du 10^e et les acteurs de la démocratie locale ont répondu présent pour cette 5^e édition de Dix sur Dix, forum de la vie associative et de la vie locale.

Des animations culturelles, sportives et musicales se sont côtoyées et succédées dans le jardin Villemin et dans le Couvent des Récollets afin de faire découvrir au public la diversité et le dynamisme de nos quartiers.

L'exposition sur le cinéma « Le Louxor » a rencontré un gros succès dans l'arrière chapelle du Couvent des Récollets. Nul doute qu'elle trouvera des prolongements dans d'autres lieux parisiens.

L'exposition en plein air d'« Histoire et Vies du 10^e » a également permis aux habitants d'appréhender à nouveau la grande richesse culturelle de notre patrimoine, mais aussi la dimension humaine de notre arrondissement.

Un autre moment important durant ce week-end a été le pique-nique des Conseils de quartier, où plusieurs animations ont été proposées aux enfants pour le bonheur des familles présentes. Ce moment de convivialité a été suivi d'un forum durant lequel les animateurs des conseils de quartier ont invité les habitants à échanger ensemble sur leur bilan, mais également sur la démocratie participative dans nos quartiers.

Dix sur Dix, rendez-vous annuel de la rentrée, a été une fois de plus l'occasion pour les habitants du 10^e de rencontrer les acteurs locaux qui fondent la richesse et le rayonnement de notre arrondissement.



L'incontournable chamboule-tout



Exposition d'Histoire et Vies du 10^e

CIRCUL' LIVRE, C'EST LE PRÊT ET L'ÉCHANGE GRATUIT DE LIVRES POUR PETITS ET GRANDS !

Circul'livre consiste à mettre gracieusement des livres à la disposition des habitants en leur demandant seulement de les remettre à leur tour en circulation après lecture. Les livres proviennent des dons des participants ; ils sont estampillés du logo de l'opération.



• Quartier Saint-Vincent de Paul / Lariboisière

1^{er} dimanche du mois, de 11h à 13h, Marché Saint-Quentin (85 bis boulevard de Magenta).

• Quartier Louis Blanc / Aqueduc

Dernier dimanche du mois, de 11h à 12h30. Stand installé en principe aux alentours de la boulangerie située rue du Faubourg Saint-Martin près de l'angle de la rue Louis Blanc.

• Opération Circul'livre : devenez bénévoles !

Rejoignez les organisateurs bénévoles à raison de deux à trois dimanches par an. Contact : Mairie du 10^e

(Coordinatrice des conseils de quartier).

Tél : 01 53 72 10 78 ou
demolocale10@paris.fr

PLUS D'INFOS SUR :

<http://www.circul-livre.blogspot.com>

MICRODON, ENTREPRISE SOCIALE ET SOLIDAIRE

MicroDON est pionnier en France de «la générosité embarquée» :

le principe est de greffer une opportunité de générosité sur les transactions du quotidien (factures, bulletins de paie, tickets de caisse, achats en ligne...). La Maison des associations du 10^e s'est largement investie dans l'opération qui s'est déroulée en octobre à Paris et dans notre arrondissement en particulier. Entretien.

Comment ça marche ? Comment une association peut-elle participer aux opérations carte ?

Une opération carte microDON consiste à proposer des cartes de don le temps d'un week-end dans un supermarché. Les cartes sont des "flyers" papiers munis d'un code-barres qui peuvent être passés en caisse pour faire un don de 2€ à une association. Pour l'opération parisienne qui s'est déroulée les 18 et 19 octobre, microDON s'est appuyé sur le département de la vie associative de la Ville de Paris et sur les Maisons des Associations qui ont sollicité leurs associations partenaires.

Concrètement comment se passe l'accompagnement ? Quels outils sont mis à disposition de l'association ?

MicroDON offre une solution clé en main aux associations : elles sont accompagnées dans toutes les étapes de l'opération (prise de contact avec le point de vente, réalisation des cartes de dons, formation des bénévoles...) et reçoivent un dispositif complet d'animation pour être visibles en magasin.

A quoi s'engage l'association, en participant à cette démarche ?

L'association s'engage à mobiliser des bénévoles les jours de l'opération et à affecter les dons collectés au projet qui est présenté sur la carte de don.

Quels types de projets ont été financés grâce à MicroDON ? Où les événements ont-ils eu lieu ?

Les projets financés grâce aux opérations carte microDON sont des projets de solidarité, locale et internationale. Généralement, ce type d'opération s'organise en partenariat avec une collectivité au bénéfice de ses associations partenaires sur son territoire.



Il me semble que vous avez un nouveau service « l'Arrondi », pouvez-vous nous en dire quelques mots ?



L'Arrondi est un dispositif multi-supports de « générosité embarquée » qui a pour vocation d'offrir la possibilité aux citoyens de faire un micro-don à des associations à partir des actes de la vie courante : en caisse de supermarchés, sur son bulletin de paie, lors d'achats en ligne ou de paiement de factures, etc.

Ce dispositif multi-supports prend un essor tout particulier cet automne avec le déploiement de l'Arrondi en caisse. Il permet aux clients d'enseignes partenaires de demander en caisse l'arrondi de leurs achats à l'euro supérieur. La différence est reversée à de grandes associations partenaires pour financer des actions de solidarité à proximité du point de vente.

Coordonnées : **microDON**

Tél : 01.42.23.22.79

E-mail : contact@microdon.org

www.microdon.org

Associations du 10^e ayant participé à l'opération MicroDon

ECOLES DU MONDE - LA BARQUE - AFREECAN

FRANCAIS LANGUE D'ACCUEIL - SNL PARIS



VOISIN-ÂGE, UN DISPOSITIF INNOVANT

Voisin-Age est une manière inédite de retisser des liens sociaux et de replacer les personnes âgées au cœur de la vie de leur quartier en s'appuyant sur l'idée du réseau social, sur un site Internet dédié et sécurisé. Sa vocation est de mettre en relation les personnes âgées (les « voisins ») et les habitants du quartier (les « voisins ») en privilégiant la proximité, les affinités, et la réciprocité des échanges.

Le site Internet www.voisin-age.fr réunit tous les membres de la communauté Voisin-Age.

Il permet aux voisins de coordonner leurs actions (rencontres, coups de fil, invitations, petits mots, coups de main...), de se donner mutuellement des nouvelles de leur voisiné, de partager leurs expériences, leurs idées... et de vivre une expérience de solidarité passionnante !

Les voisins n'ont pas d'engagement de disponibilité, ni de durée. Chacun fait comme il peut et comme il veut. La responsabilité est partagée : elle devient légère. Chaque voisin peut voisiner plusieurs personnes et chaque voisiné a -de préférence- plusieurs voisins.

Le dispositif Voisin-Age, en partenariat avec la Mairie, se développe sur le 10^e. Toute personne désireuse de faire

connaissance avec ses voisins plus âgés peut s'inscrire sur le site www.voisin-age.fr ou envoyer ses coordonnées à l'adresse contact@voisin-age.fr ou directement auprès de Micheline Briand, référente sur l'arrondissement, au 06 70 67 46 85.

De même, si vous connaissez une personne âgée désireuse de rencontrer ses voisins, n'hésitez pas à lui parler de Voisin-Age et à lui communiquer le numéro de Micheline !



UNE ACCORDERIE À BELLEVILLE



Systèmes solidaires d'échange de services entre habitants sur la base de leurs savoir-faire, sans aucune contrepartie financière, les accorderies nous viennent du Québec. Après le succès de l'expérimentation dans le 19^e, la Ville a ouvert au printemps 3 accorderies supplémentaires, dont celle du Grand Belleville, portée par le centre social La Maison du Bas Belleville.

ACCORDERIE ? QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un principe simple et innovant qui consiste à proposer aux habitants de se regrouper, dans leur quartier, dans leur arrondissement, pour échanger entre eux des services, sur la base de leurs savoir-faire, sans aucune contrepartie financière.

FONCTIONNEMENT

Chaque accordeur met à la disposition des autres ses compétences, son savoir-faire, sous la forme d'offres de services. Conseils pour cuisiner, restauration de meubles, conseils en déco, dépannage informatique, travaux de couture etc... Ces différentes offres sont présentées sur la page web de l'accorderie. Il suffit ensuite de choisir parmi les services et de prendre contact pour un accord (quand ? quel service ? combien de temps ?...).

Chaque échange de services est comptabilisé dans une banque de temps, selon le principe « une heure de service rendu vaut une heure de service reçu » quels qu'en soient la nature, la complexité ou l'effort reliés au service échangé. De l'aide pour faire le ménage vaut autant que du dépannage informatique, de la correction de textes, de la couture ou des conseils en décoration. La monnaie d'échange, c'est le temps et non l'euro.

TÉMOIGNAGE

Olivier, habitant du 10^e arrondissement

« Habitant le quartier depuis de nombreuses années, je le vois avec un autre œil depuis quelques mois, depuis que je suis 'Accordeur'. Ce système d'échange m'a permis de rencontrer de nouveaux voisins que j'ai aidés à monter leur meuble ou à prendre en main leur ordinateur, ou aux enfants desquels j'ai donné des cours de maths ou d'anglais. En retour j'ai pu bénéficier de leur voiture pour aller chercher des meubles, ou faire raccommoder des habits auxquels je tenais.

Ces échanges [...] m'ont permis de créer de nouveaux liens et me sentir encore plus «chez moi» dans ce quartier. »

L'ACCORDERIE DU GRAND BELLEVILLE (10^e, 11^e, 20^e)

Centre Social et Culturel

La Maison du Bas Belleville,

126 bd de Belleville

Tél. : 01 43 66 64 56

www.accorderie.fr/parisbelleville/

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE : SUCCÈS POPULAIRE !

6 mois après la réouverture de la place de la République, l'heure est aux premiers bilans. Le succès des premiers jours ne s'est pas démenti et aujourd'hui la nouvelle place a été adoptée par les Parisiens, adultes comme enfants. À tel point qu'un sondage récent la met en tête des places préférées des Parisiens ! Retour en images sur les premiers mois de la nouvelle place de la République.

LA PLACE DES ENFANTS

La ludothèque à ciel ouvert, « R de jeux », a connu un grand succès pendant tout l'été auprès des enfants et des familles. Ce projet expérimental répondait à une forte demande exprimée lors de la phase de concertation. Avec plus de 600 jeux différents, « R de jeux » a contribué à faire de la nouvelle place un lieu convivial pour toutes les générations. Un dispositif similaire d'animation pour les familles sera mis en place l'année prochaine à l'arrivée des beaux jours.



CAFÉ MONDE ET MÉDIAS : MODERNE ET CONVIVAL

Ouvert en juillet, le café a vite trouvé son public. Il propose plus de 40 journaux en accès gratuit, un café bio et équitable (à 1€ au comptoir !) et une cuisine de saison, saine et responsable. Conférences, grandes rencontres sportives, concerts, projections de films, animations artistiques ou valorisation d'initiatives associatives locales, tout au long de l'année ce café parisien du 21^e siècle offre une programmation événementielle riche et passionnante. Quant au bâtiment, il est de très haute performance énergétique : le verre utilisé stocke et recycle la chaleur récupérée lors de son exposition directe au soleil. Dans le pavillon, la ventilation est mécanique. Une dalle chauffante au sol est alimentée par des pompes géothermiques.



NUIT BLANCHE ET BRUMEUSE

L'artiste japonaise Fujiko Nakaya, sculptrice de brouillards, a investi la place lors de la Nuit blanche le 5 octobre. Une œuvre spectaculaire et éphémère qui a su jouer avec les particularités de la nouvelle place et, paradoxalement, dévoiler ses beautés en y créant un brouillard artificiel.

PLACE À LA MUSIQUE

L'été a été rythmé par les concerts et les fêtes populaires qui ont vu de nombreux Parisiens découvrir la place sous un nouveau jour. Le festival Soirs d'été (dont une mémorable performance des Babyshambles de Pete Doherty), la « Grande fête populär » franco-allemande, sans oublier la fête de la musique...



UN NOUVEAU LIEU DE VIE ET DE RENCONTRE

L'un des objectifs du réaménagement de la place était de rendre la place aux Parisiens, de réduire la circulation automobile en faveur des piétons et des cyclistes. Pari gagné !

La nouvelle place est aussi un lieu idéal pour organiser des manifestations culturelles, sportives ou solidaires : tournoi de basket 3 par 3, journée spéciale anti-gaspi avec notamment le chef Thierry Marx, village interassociatif dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le sida, etc.



RENTÉE SCOLAIRE : NOUVEAUX RYTHMES ÉDUCATIFS POUR LES ENFANTS DU 10^e

La rentrée scolaire dans le 10^e arrondissement a été marquée par la mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs. A l'origine de cette réforme, un constat partagé par tous : les rythmes auxquels étaient soumis les enfants étaient inadaptés et nuisaient à la qualité de leurs apprentissages comme à leur bien-être.

Un nouveau temps scolaire a donc été créé le mercredi matin ainsi que deux nouveaux temps périscolaires, gratuits et facultatifs, les mardis et vendredis entre 15h et 16h30.

Aujourd'hui, ce sont près de 80% des 6600 écoliers de maternelle et d'élémentaire du 10^e qui fréquentent ces nouveaux ateliers sportifs, culturels, éducatifs, scientifiques. Ces ateliers sont proposés par les animateurs de la Ville de Paris et des associations locales comme le CRL10, gestionnaire des centres d'animation dans l'arrondissement, la maison des jeunes Saint Vincent-de-Paul, Andes Diffusion ou encore le Mystère Bouffe.

La Ville a mobilisé des moyens très importants pour mettre en place cette réforme. 1500 animateurs supplémentaires ont été recrutés et 385 Responsables Educatifs Ville pilotent la réforme sur le terrain.

Comme toute réforme de cette ampleur, des nécessités d'adaptation sont apparues. Les échos dont les communautés éducatives se font le relais (directeurs, agents, parents, enseignants, etc.) ont été écoutés et analysés attentivement. Ils sont essentiels pour améliorer chaque jour l'accueil proposé aux petits Parisiens.

Depuis début septembre, des ajustements ont donc été apportés en permanence. Et les élus parisiens ont, dès le mois d'octobre, renforcé les moyens nécessaires à la bonne marche des écoles et pris un certain nombre de mesures :

- 184 postes de Directeurs de point d'accueil ont été créés, en renfort des Référents éducatifs Ville, pour améliorer la communication avec les parents d'élèves et fluidifier l'organisation des temps périscolaires,
- Des attestations professionnelles ont été remises à l'ensemble des intervenants dans les écoles,
- En maternelle, les activités en grande section ont été renforcées. En petite section, le respect de la sieste et un meilleur repérage des intervenants ont été instaurés,
- Le personnel de ménage est en cours de renforcement, notamment dans les écoles maternelles.

D'autres chantiers ont également été lancés pour la rentrée de 2014 avec notamment :

- L'accélération du recrutement d'ASEM (Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles) pour permettre, en 2015, la présence d'un agent par classe de petite et de moyenne section.
- Le renforcement du plan de formation des ASEM et des animateurs, à hauteur de 1 million d'euros.

La Ville a mandaté une évaluation indépendante de la réforme : le cabinet ICC (Inter consultants chercheurs), spécialiste en évaluation des politiques éducatives, fera part de ses premières analyses dans les prochains mois. C'est une dimension essentielle de la réforme, pour mesurer les bénéfices apportés aux enfants parisiens.

LE SQUARE SAINT-LAURENT DE NOUVEAU OUVERT AU PUBLIC

Situé au cœur du 10^e à côté de l'église Saint-Laurent et à quelques pas de la gare de l'Est, cet espace vert longtemps négligé était en mauvais état et peu accueillant. Après un réaménagement de fond en comble (nivellement, allées, éclairage, plantations, barrières, fontaine, jeux pour enfants) réalisé par les services municipaux, le square est aujourd'hui de nouveau ouvert au public. C'est à présent un jardin à part entière, fréquenté par les familles. Il a pour particularité d'accueillir deux associations en son sein, Emmaüs Solidarité et Jardins et Plu's, qui gèrent respectivement un jardin solidaire avec des personnes en situation de grande précarité et un jardin collectif avec des habitants du quartier.

Cet équipement était très attendu, comme espace vert mais aussi comme passage reliant la rue du Faubourg Saint-Martin et le boulevard de Magenta. Nul doute qu'il trouve ses habitués désormais.



RUE DU CHALET : BIENTÔT UN NOUVEAU JARDIN À BELLEVILLE



Les travaux du jardin de la rue Chalet continuent. Commencés en octobre dernier, ils s'achèveront dans quelques semaines. Le futur square aura une superficie de 1 000 m² et comprendra également un jardin partagé ainsi qu'une aire de jeux pour enfants.

A deux pas de la place Sainte-Marthe, dans un quartier très dense dépourvu d'espaces verts, il apportera une bouffée d'oxygène aux habitants et aux familles du bas Belleville. Après l'éradication de l'insalubrité et l'opération d'amélioration de l'habitat menée par la Ville, c'est tout un quartier qui se transforme, tout en gardant son charme unique et sa grande diversité sociale.

SERVICES SOCIAUX : DES LOCAUX UNIQUES POUR LE 10^e

« Quelles sont les prestations fournies par le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) ? Et par le service social départemental polyvalent (SSDP) ? Si je souhaite rencontrer une assistante sociale ou déposer une demande de RSA, laquelle de ces structures dois-je aller voir ? Dois-je me rendre rue Bichat ou rue des Vinaigriers ? »

Pour les habitants du 10^e, la question ne se pose désormais plus car les 2 services sont aujourd'hui réunis dans les locaux du 23 rue Bichat, suite au déménagement du SSDP dans les locaux du CAS.

Ce projet existait depuis longtemps mais n'avait pu être concrétisé faute de place : les locaux adjacents s'étant libérés en juin, la Ville a procédé aux aménagements nécessaires pour permettre le déménagement du SSDP de la rue des Vinaigriers vers la rue Bichat. C'est chose faite depuis le 16 septembre. Les avantages sont multiples : pour les usagers, les démarches sont simplifiées, les locaux sont plus accessibles, mieux sécurisés et le rapprochement des services permet une meilleure prise en charge. Pour les agents, les conditions de travail sont meilleures et les locaux plus confortables, plus ergonomiques.



Centre d'action sociale 23 rue Bichat
Lignes de bus desservant la section :
46, 75 - Arrêts Alibert - Hôpital Saint Louis
Tél. : 01 53 19 26 26

HOMMAGE À CATHERINE LAGATU

Lors du conseil d'arrondissement de novembre 2011, les élus communistes du 10^e, Alain Lhostis et Marie-Thérèse Eychart, avaient proposé que le nom de Catherine Lagatu, ancienne élue du 10^e (1919 – 2007), soit attribué à un équipement municipal. C'est aujourd'hui chose faite : lors d'une émouvante cérémonie le 12 septembre, la piscine Parmentier a été renommée piscine Catherine Lagatu.



Catherine Lagatu était une femme d'exception et une élue exemplaire. Ancienne résistante, enseignante au collège du quai de Jemmapes (aujourd'hui lycée Marie Laurencin), elle sut mettre ses qualités humaines au service de ses mandats électifs : élue communiste au Conseil de Paris, puis sénatrice, elle s'est beaucoup engagée pour les habitants du 10^e. Plusieurs équipements municipaux ont vu le jour grâce à son action et aujourd'hui l'un d'eux porte son nom.



57 NOUVEAUX LOGEMENTS POUR LES PLUS PRÉCAIRES

Une résidence sociale et une pension de famille ont été inaugurées le 19 novembre, au 125 rue du faubourg du Temple, dans le quartier de Belleville. Gérées par ADOMA, ces deux structures proposent des logements meublés et équipés destinés aux personnes en situation de précarité. La résidence sociale propose 35 logements, du studio au trois-pièces, et la pension de famille 22 studios.

DES PUBLICS ET DES ATTENTES DIFFÉRENTES

Les deux structures accueillent des publics différents qui ne requièrent pas le même accompagnement. La pension de famille accueille des personnes seules souffrant d'isolement social et affectif. Ces personnes éprouvent des difficultés à vivre totalement seules et se prendre en charge.

Les résidences sociales répondent aux besoins de personnes autonomes disposant de faibles ressources et la durée de séjour y est temporaire. Elles

sont un tremplin vers l'insertion et l'accès à un logement pérenne. Tous les résidents bénéficient d'un accompagnement social personnalisé.

SOLIDARITÉ ET LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ

Le 125 rue du Faubourg du Temple est symbolique de l'engagement de la municipalité pour éradiquer l'insalubrité et offrir des solutions de logement aux plus précaires. Cet ancien hôtel meublé, où habitaient principalement des migrants isolés retraités et des travailleurs célibataires, a été déclaré insalubre et impropre à toute habitation en 2002. Les pouvoirs publics se sont mobilisés pour racheter la parcelle, reloger les résidents, démolir l'hôtel meublé et reconstruire un immeuble moderne, confortable, écologique et bien intégré dans le quartier. La résidence sociale et la pension de famille ont reçu le nom de Françoise Seligmann, ancienne résistante, sénatrice et militante des droits de l'homme.



LOGEMENT SOCIAL : DEUX NOUVEAUX IMMEUBLES

72 rue du Château d'Eau : 26 logements.
Immeuble entièrement réhabilité et restructuré par la RIVP.

267 rue du Faubourg Saint-Martin : 16 logements.
Démolition reconstruction réalisée par la SIEMP.

LA LITTÉRATURE ET LA PHOTO À L'HONNEUR

LES RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES DU 10^e, UN RENDEZ-VOUS BISANNUEL ATTENDU PAR LES AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE.

Initialement pensée en 2005 pour mieux faire connaître le fonds spécialisé de la bibliothèque Château d'Eau et ses 3 500 ouvrages sur la photographie, cette biennale s'est largement étoffée depuis. Les Rencontres Photographiques du 10^e sont aujourd'hui un rendez-vous attendu des amateurs de photographie qui grâce à de nombreux partenariats a réussi son ancrage dans l'arrondissement.

Cette 5^e édition, parrainée par le célèbre photographe brésilien et habitant du 10^e Sebastião Salgado, a rassemblé pas moins de 145 photographes amateurs ou confirmés exposés dans 67 lieux de l'arrondissement et dans le grand hall de la Mairie où le travail des lauréats de cette 5^e édition était présenté.

Pendant un mois et demi, ces Rencontres ont proposé dans tout l'arrondissement des univers photographiques variés au travers de 93 expositions et de nombreuses animations : conférences, débats, projections, visites, ateliers, jeux, installations... Rendez-vous en 2015 !

Retrouvez le programme complet sur : www.rencontresphoto10.com



L'image de l'édition 2013 : Canoë, du collectif Faux Amis



L'affiche du salon des auteurs

MON VOISIN EST (ENCORE) ÉCRIVAIN 2^e ÉDITION DU SALON DES AUTEURS DU 10^e

Organisé par l'association L'Île Lettrée, le Salon des auteurs du 10^e est une manifestation initiée par Samia Berramdane, ancienne gérante d'une librairie généraliste dans le 10^e arrondissement.

Le dernier week-end de septembre, romanciers, auteurs jeunesse, illustrateurs, essayistes étaient rassemblés au centre social le Paris des Faubourgs, l'hôte de la manifestation depuis ses débuts, autour de lectures, contes, rencontres, dédicaces et tables rondes.

Cette année, l'actrice plusieurs fois césarisée, Dominique Blanc, était l'invitée d'honneur de cette deuxième édition où les habitants du 10^e ont pu rencontrer des auteurs issus de leur quartier ou qui écrivent à son sujet.

Particularité de ce week-end littéraire pas comme les autres : l'accessibilité. Gratuit, il est ouvert aussi bien aux adultes qu'aux enfants, avec des ateliers qui leurs sont dédiés, mais aussi aux personnes aveugles et malvoyantes. Cette année, l'association GIAA (Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes) et Sésame, qui s'attachent à enregistrer des livres audio à destination des aveugles et malvoyants, étaient partenaires du projet.

GROUPE SOCIALISTE

« Engagements tenus ! »

La nouvelle place de la République a été inaugurée au mois de juin, au terme d'un processus engagé en 2008 dès le lendemain des élections municipales. Au-delà du résultat – et les plus sceptiques au départ ont admis être séduits par la qualité de ce réaménagement – ce projet est symbolique du travail réalisé par notre équipe du 10^e autour de Rémi Féraud. Qu'il s'agisse des objectifs (améliorer le cadre de vie, végétaliser l'espace public, réduire la pollution) ou de la manière (consulter, concerter, écouter la parole des habitants et des associations), dans le respect des contraintes financières et des délais. Il témoigne également de l'engagement indéfectible de Bertrand Delanoë pour valoriser nos quartiers, trop longtemps délaissés par la droite parisienne.

Le programme sur lequel nous avons été élus était certes ambitieux mais aujourd'hui, à l'heure du bilan, nous sommes fiers de ce que nous avons réalisé : créations de nombreux logements sociaux, ouvertures de crèches collectives, d'un nouveau gymnase municipal, renaissance du Louxor, modernisation des écoles et des cantines, développement des circulations douces, action en faveur de la diversité commerciale, soutien aux plus démunis, amélioration du cadre de vie...

Et les projets qui ne sont pas encore terminés le seront dans les prochains mois : la médiathèque sur la site de l'ancien hôpital Saint-Lazare, d'importants programmes de construction de logements sociaux et d'équipements publics passage Delessert ou rue du Faubourg du Temple, une antenne du Planning familial.

Malgré la crise et les difficultés auxquelles nous avons dû parfois nous confronter, les engagements pris devant les citoyens du 10^e en 2008 ont été tenus. Ils l'ont été dans un esprit de transparence, de respect, d'écoute des citoyens, et de travail constructif avec nos partenaires de la majorité de gauche et écologiste.

Aujourd'hui, le 10^e arrondissement accueille de plus en plus d'habitants et notamment de familles, attirés par le cadre de vie, le dynamisme de nos quartiers, la qualité du vivre ensemble et l'excellence de nos équipements publics. Notre engagement auprès des Parisiens du 10^e reste entier, et notre ambition pour le 10^e arrondissement toujours aussi forte.

LES ÉLUS SOCIALISTES DU 10^e :

Rémi Féraud, Eric Algrain, Stéphane Bribard, Alexandra Cordebard, Hélène Duverly, Elise Fajgeles, Sybille Fasso, Bernard Gaudillère, Salomé Meiers-Naem, Alain-Pierre Peyraud, Paul Simondon, Olga Trostiansky

GROUPE COMMUNISTE

« Atteindre l'objectif des 30% de logements sociaux à Paris »

Vous placez le logement en tête de vos préoccupations et de vos attentes vis-à-vis des élus municipaux. Depuis 2001, beaucoup a été fait par la majorité de gauche pour répondre à cette préoccupation. 70.000 nouveaux logements sociaux ont été créés, et 1000 immeubles insalubres réhabilités. Ainsi, la barre des 20% de logements sociaux est en passe d'être atteinte dans Paris. Pourtant, pour les Parisiens à faibles ou moyens revenus, cela reste la galère pour accéder à un logement dans Paris. Devenir propriétaire est un rêve de plus en plus inaccessible et les loyers dans le logement privé atteignent des niveaux indécentes. La spéculation se déchaîne et face à elle les dispositifs législatifs tardent à venir, ou sont notoirement insuffisants comme la première loi Duflot. Dans notre arrondissement les ventes à la découpe, comme celles des 166/172, quai de Jemmapes chassent des habitant(e)s, à revenus moyens et résident(e)s de longue date. Rendre effectif le droit au logement partout et pour tous, suppose de mettre en œuvre une véritable politique avec les financements adéquats inscrits dans le budget de l'Etat. Ces crédits dits « d'aide à la pierre » diminués par la droite ont été revalorisés en 2013 mais encore insuffisamment face aux besoins. Il est par ailleurs indispensable qu'une loi efficace sur le blocage et l'encadrement des loyers voie le jour.

A Paris, les efforts consentis par la gauche qui s'appuient notamment sur la préemption des immeubles destinés à la vente à la découpe ou la réhabilitation d'immeubles insalubres, ainsi que sur la transformation d'immeubles de bureaux en immeubles de logements sociaux, doivent s'amplifier pour atteindre à terme l'objectif de 30% de logements sociaux dans Paris.

Pour y parvenir, il faut une mobilisation de tous et donc de la population informée. Les élus communistes souhaitent la création d'une commission foncière consultative ouverte aux représentants d'associations et des conseils de quartier, chargée d'assurer en toute transparence le suivi de toutes les transactions foncières et immobilières de l'arrondissement et de proposer des interventions à la municipalité.

Paris doit rester une capitale vivante riche de la diversité de ces habitant(e)s. Une politique audacieuse du logement doit être la marque première d'une municipalité de gauche.

Alain LHOSTIS,

Conseiller de Paris - Conseiller du 10^e,
en charge de la politique de la ville

Marie-Thérèse EYCHART,
Adjointe au Maire du 10^e

en charge de la petite enfance, des droits de l'Homme
et de la lutte contre les discriminations

GROUPE DES VERTS

« Handicap ou pas cap »

Le Mois Extra-Ordinaire a pour objectif de mettre en lumière les talents et les réalisations des Parisien(ne)s en situation de handicap et valoriser les dispositifs des associations et des établissements culturels et sportifs qui œuvrent pour favoriser les rencontres entre les différents publics. C'est dans ce cadre que le bassin école de la Grange-aux-Belles et le nouveau Gymnase Marie Paradis ont eu le plaisir d'accueillir mercredi 22 novembre, la première édition de « Handicap ou pas cap ? », portée par le CRL10.

En mettant à l'honneur le handisport et le sport adapté, en sensibilisant tous les publics aux mondes de « l'autre » en l'invitant à découvrir ses pratiques, l'objectif fixé est parfaitement atteint : rendre évident le partage de l'espace public.

Parcours sportifs en fauteuils, initiation au handisport dans des disciplines variées telles que le handibasket, le torball, l'escrime, l'escalade ou encore le cirque, démonstration de tango à l'aveugle et match professionnel d'handibasket, l'espace d'une journée, les habitants et les habitantes du 10^e, qu'ils soient ou non en situation de handicap ont, autour des valeurs véhiculées par le sport, fait tomber les barrières qui tendent trop souvent encore à séparer les publics.

C'est cette belle initiative parmi tant d'autres initiatives parisiennes, sur une meilleure acceptation et intégration de toutes et de tous dans notre société et au-delà des différences de chacun, que nous voulions ici saluer. Elle fait par ailleurs écho au travail des associations qui tout au long de l'année travaillent en ce sens, comme l'ouverture d'un créneau de plongée pour personnes en situation de handicap par l'association SUBAQUA à la piscine Parmentier, sur les horaires d'ouvertures de la piscine au public, afin de rompre avec les politiques d'isolement qui ont trop longtemps été mises en œuvre dans le domaine du handicap.

C'est donc avec honneur et bonheur que nous avons accompagné cette manifestation qui s'inscrit dans un cadre plus général de notre vision d'une société plus juste, où chacun, riche de sa propre singularité, doit avoir sa place à côté des autres.

Véronique DUBARRY,

Adjointe au Maire de Paris,
Chargée des personnes en situation de handicap,
Déléguée au Maire du 10^e aux sports

Mehdi GUADI,

Conseiller d'arrondissement
Chargé de l'Urbanisme, du Développement durable
et de l'Économie sociale et solidaire

GROUPE UMP

« Rythmes scolaires : la preuve définitive de l'inefficacité de la mairie »

Parents d'élèves, associations, enseignants, syndicats, élus d'opposition : tous avaient mis en garde Madame Hidalgo et Monsieur Delanoë contre l'absurdité d'une réforme menée au pas de charge. Malgré 50 millions d'euros dilapidés pour tenter d'éviter le désastre c'est par centaines que les témoignages sur la fatigue des élèves et la désorganisation des écoles ont fini par s'imposer.

En vérité, l'intolérance et le gaspillage constatés dans cette affaire en suivent beaucoup d'autres. Après 13 ans de pouvoir sans partage, la municipalité de Monsieur Delanoë et de sa dauphine, Madame Hidalgo, n'échappera pas à son bilan.

Dans la quasi-totalité des domaines, il est négatif. La situation financière de la ville, florissante en 2001, s'est profondément dégradée : endettement triplé et impôts augmentés de 40 % sans amélioration des services municipaux. Les aménagements de voirie, qui ont coûté des milliards d'euros, n'ont fait que ralentir la circulation, augmenter la pollution et altérer l'élégance des rues parisiennes. Le nombre d'usagers du bus n'a pas crû, malgré les couloirs qui leur sont réservés. Le métro est le parent pauvre de ce dispositif : puisqu'il se voit peu, il intéresse peu une mairie avant tout soucieuse de communication.

Le climat social s'est lourdement dégradé, malgré plus de 10 000 embauches : Monsieur Delanoë et Madame Hidalgo n'osent plus présenter leurs vœux de nouvel an aux personnels de la ville car ils se font huer. Dans le domaine du logement social, le nombre de demandeurs s'accroît alors que les achats d'immeubles effectués par la mairie ont attisé la hausse des prix dans le secteur privé.

Que nous propose pourtant Madame Hidalgo ? Persister dans l'erreur. Sur tous les sujets, salle de shoot, mendicité agressive, ouverture des commerces, accumulation de HLM, rythmes scolaires, organisation des services de propreté ... elle n'a qu'une réponse : s'obstiner à faire ce qui ne fonctionne pas. La conséquence est que Paris perd du terrain face aux autres grandes villes européennes et que cet appauvrissement finira par nous toucher tous.

Construire des logements pour les classes moyennes, favoriser la diversité commerciale et la création d'entreprises, améliorer les transports en commun, fluidifier la circulation, réduire les dépenses de fonctionnement inutiles, créer un environnement propice aux initiatives économiques, en un mot retrouver une ville vraiment moderne, tels sont les grands enjeux pour que Paris retrouve le rang de métropole à la pointe du progrès qu'il a perdu depuis quelques années.

Serge FEDERBUSCH
Conseiller UMP
du 10^e arrondissement

DE L'USINE À AIR COMPRIMÉ AUX PAPETERIES CLAIREFONTAINE

Les Journées du Patrimoine 2013 nous ont menés vers l'architecte industriel Paul Friesé (1851-1917) nous faisant découvrir ses cinq réalisations encore visibles dans le 10^e, dont l'ancienne sous-station électrique Temple au 36 rue Jacques-Louvel-Tessier, devenue en 2009 un centre d'hébergement « Emmaüs-Solidarité ». Aujourd'hui c'est l'histoire d'une autre œuvre majeure de Paul Friesé dans le 10^e que nous vous faisons découvrir : eau, air, charbon, électricité, chiffon, papier ont animé tour à tour le grand bâtiment du 132-134 quai de Jemmapes sur le canal Saint-Martin.

Au début du 20^e siècle, la production et la distribution de l'énergie électrique à Paris étaient devenues insuffisantes pour les besoins croissants de la population et pour fournir du courant à toutes les lignes du métropolitain. Une « architecture spécifique de l'électricité » vit ainsi le jour, œuvre de constructeurs inventifs qui surent mêler la

science de l'ingénieur au talent de l'architecte : Paul Friesé fut de ceux-là, maître reconnu dans la construction des sous-stations électriques, il fut chargé en 1895 par la CPAC (Compagnie parisienne de l'air comprimé) de construire une usine de ce type sur le canal : site propice à son édification, car outre l'eau nécessaire à son bon fonctionnement, les péniches pouvaient apporter jusqu'aux pieds du bâtiment le charbon transporté électriquement par un élévateur.



Intérieur de l'usine vers 1905*



Intérieur de l'usine vers 1905*

neurs ? Le projet initial de son concepteur était resté inachevé, il n'avait livré que la moitié de l'édifice car une réduction de son plan s'était imposée vu l'étroitesse du terrain. Friesé avait été contraint de construire son usine à la verticale, ainsi furent superposées en hauteur les salles techniques des chaudières et des générateurs, les silos à charbon et les réserves d'eau. Il aménagea un élévateur à charbon, surmonté d'un campanile et d'une lanterne culminant à 40 mètres, véritable phare pour l'accostage des péniches. Pour donner fière allure à l'édifice qui était visible du canal, il exposa sur le quai le bâtiment noble de l'administration avec une façade en briques rouges et en pierre ocre, dissimulant aux regards les constructions techniques de l'arrière.

Au début du 20^e siècle, plus de 300 ouvriers travaillaient dans ce phalanstère industriel, longtemps considéré comme la plus importante et la plus moderne usine d'électricité de France. Mais la gloire n'eut qu'un temps et l'usine du quai de

La reconnaissance officielle de ce nouvel « art-technique » fut la remise de la médaille de l'Exposition universelle de 1900 à l'usine électrique du quai de Jemmapes, puis vint son classement au titre de « Monument historique » (1992).

Qu'avait donc de si particulier ce bâtiment industriel pour connaître de tels hon-



Clairefontaine aujourd'hui



Usine Friesé (CPAC) vers 1900

Jemmapes, bientôt inadaptée aux progrès techniques de la production électrique, fut décriée, son implantation créant d'énormes nuisances atmosphériques rejetées par une dizaine de cheminées, la population environnante se plaignait, de plus l'administration avait du mal à honorer les lourdes taxes infligées par la Ville de Paris.

Toutes ces considérations entraînent dès la première guerre mondiale l'arrêt de la fonction électrique du bâtiment, l'élévateur à charbon fut démolit et les bâtiments désaffectés en 1928. Ils furent ensuite modifiés au fil des années en ateliers divers : fabrication de vêtements de travail « Labor », bien adapté aux besoins vestimentaires des nombreux ouvriers du 10^e, atelier de meubles puis dépôt de presse : le papier pointait déjà son nez puisqu'aujourd'hui les papeteries Clairefontaine et les agendas Exacompta occupent les lieux.

Les péniches ne viennent plus jusqu'au grand vaisseau industriel, elles ont été remplacées sur les quais par des camions qui chargent et déchargent des tonnes de papier sans lequel livres et agendas ne pourraient être livrés sous leur forme « papier », avant qu'ils ne soient un jour consultés électroniquement. L'usine Friesé pourrait alors devenir dans une ultime reconversion un haut lieu du cyberspace.

Jeannine Christophe & Michel Tiard

* Photos présentées par l'ingénieur Manfred Massabieaux vers 1905 avec l'aimable autorisation de Jean-Paul Blettery